





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-620**

Séance publique du

7 mai 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210507- lmc1194653-DE-1-1
Date de signature : 12/05/2021
Date de réception : mercredi 12 mai 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : TARIFICATION POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLAT

Le 7 mai 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 30/04/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Amandine JANER, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :

Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S FINANCE, NUMERIQUE ET
GESTION
Direction Contrôle de gestion

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2021

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : TARIFICATION POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLAT-
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence organisera le 12 septembre prochain le Forum des Associations au centre-ville, sur le Cours Mirabeau, si les mesures sanitaires le permettent.

Suite à la fermeture de Pays d'Aix Association en décembre dernier, association qui organisait annuellement l'Assogora, la Ville a souhaité maintenir un temps fort dédié aux associations et aux bénévoles à la rentrée, manifestation très attendue par le tissu associatif.

Ce rendez-vous a pour objectif de promouvoir les activités associatives auprès de la population aixoise, d'accueillir de nouveaux adhérents, de nouveaux bénévoles et de partager les expériences. Organisé sous forme de villages thématiques (Culture, Solidarité...), les associations pourront tenir un stand, proposer des démonstrations ou encore participer aux différentes tables rondes organisées.

Afin de participer aux frais générés par l'organisation de cet événement, un tarif de 50 € TTC (41,67 € HT) est fixé pour toutes les associations qui disposeront d'un espace avec une table et deux chaises lors de cet événement.

Les recettes seront encaissées au sein de la régie des recettes.

Les remboursements seront opérés sur le Budget Principal de la Ville en cas d'annulation de la manifestation ou de non recevabilité du dossier d'inscription si, après analyse, l'association ne remplit pas les critères de recevabilité édictés dans la Charte.

Afin de préserver l'intérêt local de cette manifestation, seules les associations sises dans le territoire du Pays d'Aix et ayant au moins une partie de leurs activités sur la commune d'Aix-en-Provence pourront participer au Forum.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ADOPTER** la création d'une tarification 2021 de location de stands aux associations dans le cadre du forum des associations par la Ville,
- ACTER** le remboursement éventuel de l'inscription sur le Budget Principal,
- AUTORISER** le comptable public à encaisser les recettes sur les imputations budgétaires correspondantes.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

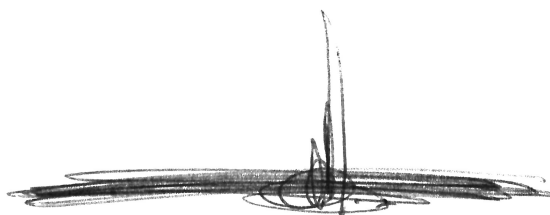
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»